

2013

# Semaine Doctorale Intensive

## Intensive Doctoral Week

### Organisation de la semaine

Les ateliers entièrement ou partiellement anglophones sont signalés par une dièse #. Hormis certaines séances plénières, chaque demi-journée voit se dérouler plusieurs ateliers en parallèle. Chaque participant (doctorant comme professeur) est invité à participer à l'un des ateliers.

Les doctorants doivent s'inscrire à un atelier par demi-journée en adressant un mail à l'ancien responsable de l'atelier (adresse mail en bas de chaque tableau) ET en s'inscrivant sur le site de la SDI, onglet "event".

Nous pourrions ainsi veiller à un bon équilibre du nombre des participants par atelier.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente semaine doctorale!!

### Organization for the week

Events in English are marked with #. Several events will take place in parallel throughout the day (Except for plenary sessions during lunch times). Each participant (PhD students and Professors) is invited to attend one of the parallel sessions.

Each PhD student must choose two events per day (one in the morning, one in the afternoon). He/she must contact the alumni responsible for each chosen event (email address at the bottom of each event) AND sign up on the SDI website, via the "event" tab.

We wish you an enjoyable IDW!!

### Nota Bene

Vous êtes cordialement invités à participer à la conférence *Law and Boundaries* qui se tiendra les jeudi 23 et vendredi 24 mai.

Don't forget that you are invited to participate in the *Law and Boundaries* conference which will take place on May 23d and 24th.

Details

<http://lawandboundaries.wordpress.com/program-programme/>

Lundi / Monday  
27 mai 2013

Accueil 8:30 - 9:30 : Cafétéria – 13, rue de l'université – Paris 7e

Matinée - In the morning (9:30 - 12:00)

### Game Theory and Judicial Review #

Room S07

Organisateur : Matthew Stephenson	
Description The use of economic modeling in legal analysis is usually associated with private and corporate law, this method also has applications to public law, including constitutional law, administrative law, and the design of legal institutions. This workshop will consider one example of how economic models may provide new insights into the design of public law institutions: the application of game theory (the study of the strategic interaction between rational actors) to better understand the effects of judicial review. The goal of the workshop is to provide an overview of some of the debates in legal theory about the effects of different forms of judicial review on legislative behavior, and also to provide an introduction to methodological issues surrounding the application of economic modeling to the design of public law institutions.	
Ancien : Maria Grigoriou	Contact : mrigori2004@yahoo.gr

### Atelier sur les droits de l'homme, Etat et acteurs non-étatiques #

Room S08

Organisateurs : Caroline Olarte-Bacares, Marie Guimezanes, Liliane Icher	
Description Conférence - débat autour des droits de l'homme 1) L'articulation entre le droit international des investissements et la protection des droits de l'homme - le cas de l'Amérique latine - par Caroline Olarte-Bacares 2) Droit international et acteurs non-étatiques: les droits de l'homme peuvent-ils inspirer la régulation de l'aide au développement? - par Marie Guimezanes 3) Obligation contractuelle de remboursement de la dette publique et droits de l'homme - par Liliane Icher	
Ancien : Maria Grigoriou	Contact : mrigori2004@yahoo.gr

### Le juge et les concepts

Room S09

Organisateurs : Margo Bernelin, Bérengère Cagnon, Vincent Réveillère	
Description : 1) L'apport des juges et des agences sanitaires à la construction d'une légitimité dans le domaine de l'éthique biomédicale (en France, au Royaume-Uni et dans le droit de l'Union Européenne) - conférence-débat par Margo Bernelin 2) Les revirements de jurisprudence de la Cour de cassation - TD par Bérengère Cagnon 3) Le juge et le travail des concepts juridiques - les cas du 'travailleur', du 'consommateur' et du 'citoyen' en droit de L'union européenne - présentation par Vincent Réveillère	
Ancien : Cathie Pinat	Contact : cathie.pinat@gmail.com

Lundi / Monday  
27 mai 2013

Matinée - In the morning (9:30 - 12:00)

### Internormativité

Room S10

Organisateurs : Aurélien Bouayad, Pascale Cornut Saint Pierre, Jean Grosdidier, Diana Villegas

#### Description :

Avec la notion d'internormativité, Jean Carbonnier invitait les sociologues du droit à s'intéresser à la diversité des ordres normatifs appelés à régir la vie en société, et qualifiait leur discipline de « *normologie* » (Jean Carbonnier, « Les phénomènes d'inter-normativité » dans *European Yearbook in Law and Sociology*, 1977, p. 42) : la sociologie du droit y était présentée comme science des normes, étudiant les rapports entre les normes juridiques et non-juridiques.

Catherine Thibierge, plus récemment, souligne l'actualité de l'internormativité pour la doctrine juridique, confrontée aujourd'hui à de nouveaux outils de régulation qui se laissent difficilement classer parmi les catégories traditionnelles du droit. À ce sujet, elle écrit :

*« La question du rapport de la norme juridique avec d'autres types de normes a beaucoup évolué en quelques décennies. Traditionnellement, la doctrine la comparait avec les normes morales, religieuse et de politesse. L'objectif doctrinal était de bien dégager la spécificité de la règle de droit et, si possible, d'en mieux cerner le critère. Aujourd'hui, le nombre de normes en interaction avec la règle de droit s'est considérablement accru : aux normes morales, religieuses et de mœurs, s'ajoutent les normes déontologiques, professionnelles, scientifiques, techniques, et autres normes sociales. Il ne s'agit plus tant, ou plus seulement, pour la doctrine de marquer la spécificité de la règle juridique que d'en étudier les interactions avec ces autres normes. La question de l'internormativité des normes juridiques entre elles et avec d'autres sortes de normes semble concurrencer celle de sa spécificité ».*

(Catherine Thibierge, « Au cœur de la norme : le tracé et la mesure. Pour une distinction entre normes et règles de droit » (2008) 51 Archives de philosophie du droit 341 à la p 361.)

Ce tryptique sera consacré aux questions, aux hypothèses et aux difficultés que soulève la notion d'internormativité dans nos travaux de recherches respectifs.

Ancien : Caroline Devaux

Contact : caroline.devaux@sciences-po.org

Déjeuner - Lunch Time (12:00 - 15:00) : Room S11 (-1)

**13:00 - 15:00 #**

Room Jean Moulin

**Methodological problems of comparative constitutional law in an historical perspective**

Organisateurs : Mark Tushnet

Description

Après-midi / Afternoon (15:00 - 17:30)

Pause café / Coffee break at 16:00 (Room S11)

**Global cities and the law #**

Room S07

Organisateurs : Yishai Blank

Discussant: Jeanne Chauvel

#### Description :

Y. Blank will present his work on "Global cities and the law" : his intervention will be based on the articles presented below. Jeanne Chauvel will then discuss the articles, with the presentation of her own work on the legal issues in the Greater Paris debates (read the Research résumé in her profile).

Four papers by Y. Blank are to be read in advance by the participants; they are available in the "Files" section of this website following the name of this panel.

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Lundi / Monday  
27 mai 2013

Après-midi / Afternoon (15:00 - 17:30)

### Le droit saisi par la science politique

Room S08

Organisateurs : Barbara Bauduin, Benjamin Morel, Julie Fondriest

#### Description

L'ambition de cet atelier est de proposer un regard décentré sur le droit en s'attachant moins au contenu de la règle juridique qu'à son environnement et ceci à partir d'une double relation : si le droit est le produit d'un contexte historique, social, politique (relation 1), il produit lui-même des effets sur le monde social qui l'entoure (relation 2).

Tout en inscrivant cet atelier dans une réflexion générale sur les rapports entre le droit et la science politique, il s'agit de s'interroger, à partir de nos recherches respectives, sur les apports d'une approche historique, sociologique, politique, ethnographique du droit en termes de construction d'objet, de problématisation et de méthodologie. Nous souhaitons montrer en quoi l'étude du droit a tout intérêt à se nourrir des outils et méthodes développés par la science politique et plus généralement par les sciences humaines et sociales.

Ancien : Jean-Benoist Belda

Contact : jbbelda@yahoo.fr

### Atelier sur le droit du travail / droit social

Room S09

Organisateurs : Maxime Renaudie, Rachid Nacer, Lola Isidro, Maxime Alves Condé

#### Description

L'édification et l'évolution du droit social, lequel comprend le droit du travail et le droit de la protection sociale, sont remarquables à maints égards. Si le droit social est né d'une prise de conscience des risques auxquels s'exposent les travailleurs, et surtout d'une volonté d'y répondre, son évolution actuelle ne va pas sans interroger et considérer des phénomènes plus complexes que la seule considération faite à la protection de ses sujets les plus faibles. Envisager l'évolution du droit social suppose en outre d'interroger des objectifs aussi bien politiques, qu'économiques, philosophiques ou sociologiques.

A considérer le droit positif, il est remarquable de relever que le droit social charrie des valeurs et se voit attribuer des fonctions équivoques. Droit parfois qualifié de « réversible », sans doute ambivalent, il poursuit des objectifs de protection autant qu'il est susceptible de constituer un outil de maîtrise de politiques publiques et de gestion de la « main-d'œuvre » pour l'employeur. Ces considérations sous-tendent un constat plus large : celui d'une certaine transformation du droit social. Cette dernière peut être interrogée sous divers aspects.

Ainsi, l'atelier a pour but de souligner et de mettre au jour ces mutations, à travers des exemples choisis.

S'agissant du droit du travail, l'attention sera portée aux sources du droit. Cette branche du droit donne à voir une rare diversité en la matière : sources internationales, qu'il s'agisse du droit de l'Union européenne ou des normes internationales de l'OIT, sources internes, qu'il s'agisse de la loi et du règlement ou des normes conventionnelles. L'interprétation des conventions de l'OIT, d'une part, et le lien entre la volonté et le contrat de travail en droit interne, d'autre part, sont les exemples choisis pour mettre en valeur ce mouvement.

S'agissant du droit de la protection sociale, ses transformations seront saisies à travers deux illustrations : l'évolution d'une politique publique nord-américaine, dite du *workfare*, et la figure de l'étranger dans le droit de la protection sociale français, sous l'influence du droit européen.

Axes :

- i. L'interprétation des Convention et Recommandations de l'OIT : approche internationale et comparée
- ii. Volonté et contrat de travail
- iii. Le *workfare*
- iv. L'étranger et la protection sociale.

Ancien : Charles Gosme

Contact : cgagosme@yahoo.co.uk

### Science du droit : pour / quoi faire?

Room Erignac (3rd Floor)

Organisateurs : Véronique Champeil -Desplats, Pierre Brunet, Eric Millard, Stéphanie Hennette-Vauchez

Débatants doctorants : Laurie Marguet, Elsa Fondimare

#### Description :

Panel autour du débat entre juristes sur le mariage pour tous, en prenant pour point d'appui la réponse faite par les organisateurs à la pétition des 170 professeurs de droit contre la loi sur le mariage entre personne de même sexe. La pétition, la réponse et le droit de réponse à cette dernière sont disponibles sur le site de la SDI dans la section "Files", avec pour référence le titre de cet atelier. Un autre texte de D. Lachak à lire pour les participants est disponible à cette adresse Internet: <http://www.anti-rev.org/textes/Lochak96a/>

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Colloque arbitrage (Albert Sorel – Leroy Beaulieu, 27 rue St Guillaume Paris 7e)

Mardi / Tuesday  
28 mai 2013

Matinée - In the morning (9:30 - 12:00)

Café / Coffee at 9:00 (Cafétéria)

### Atelier droit de l'environnement #

Room S07

Organisateurs : Leslie Duvic, Stéphanie De Vigan, Gaël Thévenot, Aurélien Bouayad		Discutant: Gilles Martin
Description :		
Débats autour du droit de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"><li>Adapting International Law to Environmental Challenges: Reconciling Prevention and Reparation- conférence-débat par Leslie-Anne Duvic-Paoli</li><li>Considérations juridiques sur l'exploitation du sous-sol comme ressource. La Propriété et la Responsabilité face aux nouvelles formes d'exploitation - conférence-débat par Stéphanie De Vigan</li><li>La construction d'une agriculture et d'une alimentation durables - conférence-débat par Gaël Thévenot</li><li>Cultures contre Nature. Le droit à l'épreuve des écologies - par Aurélien Bouayad</li></ul>		
Ancien : Caroline Devaux	Contact : caroline.devaux@sciences-po.org	

### Atelier droit constitutionnel #

Room S08

Organisateurs : Marie Gren, Julien Jeanneney et Vincent Souty	
Description :	
3 conférences - débats autour du droit constitutionnel	
<ol style="list-style-type: none"><li>1) Pour une analyse juridique des révolutions constitutionnelles, étude des cas français, anglais, polonais et israélien - par Marie Gren</li><li>2) Les lacunes constitutionnelles - par Julien Jeanneney</li><li>3) La constitutionnalisation des pouvoirs d'exception : essai de droit comparé - par Vincent Souty</li></ol>	
Ancien : Emmanuelle Lê	Contact : emmanuelle.le@sciences-po.org

### La beauté du chaos dans l'écriture du juriste - partie 1

Room S09

Organisateurs : Lauréline Fontaine	
Description :	
<i>Partie 1 -</i> A partir de quelques œuvres picturales, littéraires, botanique, architecturales, cinématographiques, etc. de discuter de l'apparente contradiction entre le désordre d'une œuvre et sa profonde cohérence. L'objectif est de montrer qu'il existe plusieurs manières de produire un raisonnement juridique et que rigueur et justesse ne sont pas synonymes de sécheresse, brièveté et « pureté ».	
Ancien : Clément Le Bideau	Contact : clementlebidau@gmail.com

Déjeuner - Lunch Time (12:00 - 15:00) : Cafétéria

### 13:00 - 15:00 International Anti-Corruption

Room Jean Moulin

Organisateurs : Matthew Stephenson	
Description	
Public corruption is one of the greatest challenges to government legitimacy, social justice, and human development around the world. In the last two decades, anti-corruption has become an increasingly prominent theme in the discourse of governments, international development institutions, and civil society organizations. Unsurprisingly, law and legal reform are central to the modern anti-corruption agenda. This lecture will discuss some of the most salient themes and emerging challenges in the study of corruption generally, and anti-corruption law in particular.	

Mardi / Tuesday  
28 mai 2013

Après-midi / Afternoon (14:30 - 16:30)

Pause café / Coffee break at 16:00 (Cafétéria)

### Les biens communs et les notions de droit privé

Room S07

Organisateurs : Gilles Martin	Discutant: Judith Rochfeld
Description :	
<p>L'objectif de cet atelier est de mettre en relation les biens communs avec les grandes notions du droit privé (propriété, contrat, responsabilité...).</p> <p>Y seront notamment envisagées les deux thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La notion de biens communs : sa définition, son articulation possible avec les qualifications existantes en droit, en économie</li><li>- Les qualifications « originelles » des éléments de l'environnement étaient-elles des qualifications marginales ? Si oui, que traduisaient-elles ? Quels en ont été les effets ?</li></ul> <p>En vue de la préparation de cet atelier, vous trouverez dans l'onglet "Files" du FORUM des documents à lire et ci-dessous un lien vers le site Internet du projet Propice, consacré à une réflexion sur les biens communs.</p> <p>Lien vers le projet Propice (voir l'onglet "Documents"): <a href="http://www.mshparisnord.fr/ANR-PROPICE/index.html">http://www.mshparisnord.fr/ANR-PROPICE/index.html</a></p>	
Ancien : Audrey Aboukrat	Contact : <a href="mailto:audrey.aboukrat@gmail.com">audrey.aboukrat@gmail.com</a>

### Atelier autour des écrits de Duncan Kennedy #

Room S08

Organisateurs: Julien Jeanneney, Diana Villegas	Discutant: Duncan Kennedy
Description :	
<p>The discussion will focus on three papers, that participants will have read before the workshop:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-D. Kennedy, "Legal education and the reproduction of hierarchy"</li><li>-D. Kennedy, "A Left Phenomenological Alternative to the Hart/Kelsen Theory of Legal Interpretation"</li><li>-D. Kennedy, "Strategizing Strategic Behavior in Legal Interpretation"</li></ul> <p><u>To know more about Duncan Kennedy and the Critical Legal Studies:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Pr Christophe Jamin's speech for Kennedy's degree <i>honoris causa</i> in Sciences-po, and a short video about the event</li><li>-A presentation of the Critical Legal Studies by G. Binder</li><li>-A short video of Kennedy about legal education</li><li>-Duncan Kennedy's excellent website</li></ul>	
Ancien : Cathie Pinat	Contact : <a href="mailto:cathie.pinat@gmail.com">cathie.pinat@gmail.com</a>

### Legal Clinics and Legal Research - Enseignement clinique du droit et recherche #

Room S09

Organisateur: Charles Gosme, Aurélien Bouayad	Discutant: Jeremy Perelman
Description :	
<p>A panel of persons involved in the recent development of clinical projects in France will discuss and share their views on how links can be forged between clinical legal education and legal research. Diverse projects led under the framework of Sciences Po's Legal Clinic will be discussed from the following perspective: how can clinical projects, initially designed to provide students with hands-on experience, be incorporated into doctoral and faculty research agendas? These projects include human rights-related and development-related projects.</p> <p>Dans le cadre du développement récent des programmes d'enseignement clinique du droit en France, cet atelier a pour but de réunir des personnes investies dans ces initiatives afin d'échanger sur l'opportunité de créer des ponts entre programmes clinique et recherche, qu'elle soit doctorale ou académique.</p>	
Ancien : Charles Gosme	Contact : <a href="mailto:cgagosme@yahoo.co.uk">cgagosme@yahoo.co.uk</a>

Après-midi / Afternoon (14:30 - 16:30)

Atelier : La fiction juridique : de l'art de se raconter des histoires

Room S10

Organisateurs : Carlos Pimentel, Mikhail Xifaras

Description

La réflexion sur la fiction juridique est constamment centrée autour du rapport entre la fiction et la vérité (ou la réalité). Ce faisant, on néglige une dimension toute simple, mais peut-être essentielle : la fiction juridique *raconte une histoire*. Elle énonce l'idéal d'un juge constitutionnel qui se bornerait à appliquer la constitution, d'un magistrat du siège pleinement indépendant, d'un monarque qui ne saurait mal faire, d'une majorité qui serait capable de formuler la volonté du peuple tout entier sans jamais opprimer la minorité, etc. Mettre en évidence la place déterminante de la fiction, dans la quasi totalité de nos institutions politiques, c'est peut-être s'avouer cette chose toute simple : si nous vivons au milieu de tant de fictions fondatrices, c'est peut-être tout simplement parce que nous avons envie (ou besoin) de *nous raconter des histoires*. De faire comme si le juge, le monarque ou le peuple souverain se comportaient effectivement de façon conforme au modèle que la fiction leur assigne. Si on accepte d'envisager la fiction en ces termes, on peut la comprendre non pas comme une distorsion complète par rapport à la réalité, mais au contraire comme un entre-deux, comme un espace dans lequel ce qui est se conforme plus ou moins bien à ce qui devrait être. Ni tout à fait vraie (les institutions ne sont jamais parfaites), ni tout à fait fausse (un comportement absolument contraire au modèle compromet rapidement la pérennité d'une institution), la fiction influence les comportements effectifs des organes constitutionnels, en tendant à les rapprocher de l'idéal qu'elle énonce. En ce sens, elle n'est sans doute presque jamais un pur mensonge, qui se bornerait à dissimuler les hideuses réalités du pouvoir: bien qu'elle ait, souvent, un effet de dissimulation ou d'euphémisation, cet effet n'en rétroagit pas moins sur la réalité que la fiction entend régir, et finit parfois par régir effectivement.

Ainsi, à force de tirer des conséquences fort peu désintéressées du principe selon lequel *le roi ne peut mal faire*, les élites politiques anglaises sont parvenues, en à peine plus d'un siècle et demi, à produire un monarque qui ne fait effectivement jamais le mal, dès lors qu'il ne peut à peu près plus rien faire.

Sans doute aussi, s'agissant des droits individuels, notre pratique est-elle constamment emplie de fictions: explicites, lorsque nous distinguons entre l'égalité en droit et les inégalités de fait; mais sans doute aussi implicites, lorsque, en sens inverse, nous limitons le champ d'application d'un droit à ce qui, de manière plus ou moins avouée, semble compatible avec l'"état social" du moment, comme dirait Tocqueville. Jefferson condamne l'esclavage en principe, mais continue à l'appliquer sur ses terres; nous avons proclamé le droit au logement, mais nous nous gardons bien d'en tirer toutes les conséquences. On fera alors comme si le droit était appliqué, tout en préservant un voile pudique sur tous les champs où il demeure absent.

Mais il est également clair que cet entre-deux de la fiction, dans certains cas, peut faire l'objet d'un rejet total, que ce soit en doctrine (le récent livre de Guillaume Tusseau illustre merveilleusement la haine absolue des fictions entretenue par Bentham), ou que ce soit en termes de culture politique : une part déterminante de l'opinion, en France, rejette catégoriquement l'hypothèse d'un chef d'Etat dont les fonctions évolueraient de la même manière que celles des chefs d'Etat parlementaires. Dans le modèle anglais, les pouvoirs du monarque sont peu à peu passés à l'état de fictions, puisqu'ils sont exercés par le gouvernement. Le refus absolu de la cohabitation, après 1997, a illustré, en France, le rejet total d'une évolution à l'anglaise pour le chef de l'Etat. Il s'inscrit dans la continuité de la conception gaullienne de la Ve République, exigeant « un chef d'Etat qui en soit réellement un », mais aussi dans une tradition plus ancienne, qu'exprimait avec force le refus napoléonien d'être réduit à l'état de « porc à l'engrais » par les projets constitutionnels de Sieyès, et dont les racines ultimes peuvent être recherchées dans l'attitude des Bourbons vis-à-vis de leurs Parlements. Le refus de toute fiction relative aux pouvoirs du chef d'Etat est sans doute un bon exemple de ces réactions de haine que peut occasionnellement provoquer la fiction, et sur lesquelles il serait intéressant de s'interroger : qu'est-ce qui se trouve mis en jeu dans des réactions aussi passionnelles, et que révèlent-elles sur ce qu'on pourrait, en première approche, dénommer l'imaginaire de la fiction ? Ma première intuition est que, souvent, le rejet véhément des fictions juridiques nous parle de la haine des élites, plus ou moins avouée, et le livre de Guillaume Tusseau tend à le confirmer ailleurs qu'en France, mais ce serait à creuser.

L'atelier pourra s'appuyer sur deux textes récents:

Guillaume Tusseau, *Jeremy Bentham, la guerre des mots*, Paris, Dalloz, 2011

Mikhail Xifaras, "Fictions juridiques. Remarques sur quelques procédés fictionnels en usage chez les juristes", *Annuaire de l'Institut Villey*, Paris, Dalloz, vol. 3-2011, paru en 2012, p. 351 sq.

Ancien : Jean-Benoist Belda

Contact : jbbelda@yahoo.fr

Réunion des Professeurs / Faculty Meeting (17:00 - 19:00) : Erignac 3rd Floor

Mercredi / Wednesday  
29 mai 2013

Matinée - In the morning (9:30 - 12:00)

Café / Coffee at 9:00 (Cafétéria)

### The geography of sexuality #

Room S07

Organisateurs : Yishai Blank	
Description A study about the role of sub-national entities in the regulation of sexuality	
Ancien : Emmanuelle Lê	Contact : emmanuelle.le@sciences-po.org

### Questions épistémologiques à propos des biens communs

Room S08

Organisateurs : G. Martin	
Description Lorsque les préoccupations environnementales sont devenues « sérieuses », il n'a jamais été question de réfléchir à ces qualifications et l'on a préféré empiler des régimes de police administrative. N'est-on pas au bout de cette approche ? Un travail de reconstruction et de reconception n'est-il pas nécessaire et peut-être en train de se faire ? Les économistes redécouvrent Samuelson et les biens collectifs. Des auteurs comme Elinor Ostrom se réinterrogent sur la tragédie des communs... Et les juristes, n'ont-ils rien à dire ? Il pourrait y avoir plusieurs facettes : la question du caractère marginal (dans notre système juridique) des qualifications applicables aux « biens-environnements », avec le sens qu'il faut donner à cette « marginalisation » (si elle se vérifie) et les effets qui en découlent ; la question de la relation qualifications/régimes en général + une illustration sur la question des « terres rares » issues du traitement de certains déchets ; la question des biens communs sous différents angles (international/interne).	
Ancien : Audrey Aboukrat	Contact : audrey.aboukrat@gmail.com

### Atelier sur le droit des affaires et le droit des contrats

Room S09

Organisateurs : Motahareh Fathisalout - Bollon, Lucas Bettoni (?)	
Description 1) A propos de l'article 55 de la proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au droit européen de la vente. L'unicité des intérêts, l'occultation des concepts et le dévoilement des politiques 2) L'appel d'offre en droit privé - par Lucas Bettoni	
Ancien : Clément Le Bideau	Contact : clementlebideau@gmail.com

### Atelier sur les usages de la théorie critique du droit

Room Erignac (3rd Floor)

Organisateurs :	
Description	
Ancien : Jean-Benoist Belda	Contact : jbbelda@yahoo.fr



Mercredi / Wednesday  
29 mai 2013

Matinée - In the morning (9:30 - 12:00)

Employment Discrimination Law: a European Inquiry on American Scholarship #

Room S10

Organisateurs : Marie Mercat-Bruns	
Description	
<p>How best to recognise disparate treatment and disparate impact discrimination? To what extent can harassment be indicative of systemic discrimination? What are the particular features of discrimination based on religion, sex, age or disability?</p> <p>Drawing from a series of interviews with American scholars, the author engages in a comparative study of a relatively new field in Europe: employment antidiscrimination law. It is recognised as one of the fundamental rights underpinning international and national law.</p> <p>Furthermore, the American debate on the interpretation and critique of equality and diversity puts into perspective the French and European approaches to these issues. What is at stake is the enforcement of anti-discrimination law in Europe, where categorization of individuals lies at the heart of the welfare state.</p> <p>Through this study, the value of comparative law is enhanced, since it measures the theoretical and practical scope of antidiscrimination law.</p> <p>Ruth Colker, Frank Dobbin, Chai Feldblum, Richard Ford, Janet Halley, Christine Jolls, Linda Krieger, Martha Minow, David Oppenheimer, Devah Pager, Robert Post, Vicki Schultz, Reva Siegel, Susan Sturm, and Julie Suk are the scholars who were interviewed and contributed their knowledge and expertise.</p> <p>Marie Mercat-Bruns graduated from the University of Pennsylvania Law School (LLM) and from the University of Paris Ouest Nanterre (PhD in law). She is associate professor at the Conservatoire National des Arts et Métiers and member of the research institute LISE-CNRS. She teaches at the Sciences Po law school, where she also supervises the "Access to Justice" clinical courses within the law clinic.</p> <p>Marie Mercat-Bruns publie son nouvel ouvrage aux éditions Dalloz Discriminations en droit du travail Dialogue avec la doctrine américaine</p> <p><b>Comment mieux appréhender les discriminations directes et indirectes? En quoi le harcèlement peut-il révéler des discriminations systémiques ? Quelles sont les particularités de la discrimination fondée sur la religion, le sexe, l'âge ou le handicap ?</b></p> <p><i>Une série d'entretiens avec des chercheurs américains suivis d'observations de l'auteur sert de prétexte à l'étude d'un champ relativement nouveau : la non-discrimination en droit du travail. Elle fait partie du socle des droits fondamentaux de l'ordre juridique international et national. En outre, l'évocation américaine de l'égalité et de la diversité renvoie à une interprétation et une critique des normes qui mettent en perspective les notions françaises et européennes. Apparaissent certains enjeux de la non-discrimination en Europe, où la catégorisation des personnes est au cœur du droit social. <b>Le droit comparé est ici mis à l'honneur</b> : il permet de réfléchir à la portée théorique et pratique du droit de la non-discrimination.</i></p> <p><i>Ruth Colker, Frank Dobbin, Chai Feldblum, Richard Ford, Janet Halley, Christine Jolls, Linda Krieger, Martha Minow, David Oppenheimer, Devah Pager, Robert Post, Vicki Schultz, Reva Siegel, Susan Sturm, et Julie Suk ont contribué, grâce à leur expertise, aux entretiens.</i></p> <p><b>Diplômée de l'école de droit de l'Université de Pennsylvanie et de l'Université Paris Ouest Nanterre, Marie Mercat-Bruns est maître de conférences des Universités au Conservatoire National des Arts et Métiers et à l'Ecole de Droit, et membre du laboratoire LISE-CNRS. Elle enseigne également à l'Ecole de Droit de Sciences Po et y supervise le programme pédagogique « Accès au droit » au sein de la Clinique de l'Ecole de Droit.</b></p>	
Ancien : Caroline Devaux	Contact : caroline.devaux@sciences-po.org

Déjeuner - Lunch Time (12:00 - 15:00) : Cafétéria

13:00 - 15:00 Transatlantic critical legal thought #

Room Jean Moulin

Organisateurs : Stéphanie Henneute-Vauchez, Duncan Kennedy, Julie Saada, Mikhaïl Xifaras
Description

Mercredi / Wednesday  
29 mai 2013

Après-midi / Afternoon (15:00 - 17:30)

Pause café / Coffee break at 16:00 (Room S10)

### Law and literature #

Room S07

Organisateurs : Ruth Sefton-Green	
Description : Starting from texts by James Boyd White about reading literature and reading law, I aim to identify and use methods of critical reading for law, as well as putting writing techniques into practice. Only passive comprehension of written and spoken English is required; the participants can write and talk in the language of their choice. The bilingual nature of this exercise will raise familiar translation difficulties, as well as the comparative jurist's recurrent encounter with the no-man's land between languages. How do we read and write in the languages of and in the law? Is there anything specific about legal writing and if so, should there be? One chapter by James Boyd White is to be read in advance by the participants; it is available in the "Files" section of this website.	
Ancien : Eleonora Bottini	Contact : bottini.eleonora@gmail.com

### Atelier sur l'évolution des droits

Room S08

Organisateurs : Ming-Zhe Zhu, Alexandra Popovici	
Description : Conférence-débat autour de l'évolution des droits : 1. Popovici Alexandra : " <i>Etres et avoires. De l'existence de droits sans sujet en droit civil actuel</i> " 2. Ming-Zhe Zhu : " <i>La notion de droit naturel sous la 3e République</i> ": Cette étude se propose d'étudier les discours portant sur le droit naturel entre 1880 et 1930 en France, et plus particulièrement les processus par lesquels les différentes notions de droit naturel ont été élaborées. On ne saurait comprendre ces théories variées sans une mise en perspective historique, c'est-à-dire sans prendre en compte leurs auteurs et leur temps. Cette étude éclaire donc la production de ces discours théoriques (comment et pourquoi ils ont été produits), à l'aune des bouleversements politiques et sociaux de cette époque."	
Ancien : Maria Grigoriou	Contact : mgrigori2004@yahoo.gr

### American legal realism and constitutional law #

Room S09

Organisateurs : Mark Tushnet	Débatant: Denis Baranger
Description : A session on American legal realism and constitutional law, using Karl Llewellyn, <i>The Constitution as an Institution</i> , 34 <i>Columbia Law Review</i> 1 (1934), as the text to be discussed.	
Ancien : Maria Grigoriou	Contact : mgrigori2004@yahoo.gr

### Débat autour de l'arrêt *Baby Loup*

Room Erignac (3rd Floor)

Organisateur : Emmanuel Dockès	Discutant : Julie Saada
En prenant comme point de départ l'arrêt <i>Baby Loup</i> et deux écrits de doctrine relatifs à cet arrêt, cet atelier se propose de discuter des positions expressément adoptées ou non par les juristes dans leurs écrits. Le premier texte, de Bernard Bossu, est très neutre. Il apparaît très difficile de savoir ce que pense l'auteur, qui tente de décrire le droit positif postérieur à l'arrêt, avec objectivité. L'autre, d'Emmanuel Dockès, est très engagé... Un des deux styles est-il préférable? Un des deux styles est-il choquant? Les deux sont-ils également académiquement recevables? L'un est-il plus scientifique que l'autre? Prendre ce cas concret, très différent de celui de l'affaire du mariage homosexuel (à front renversé?) permet de continuer le débat sur les modes d'engagement possible ou souhaitable du juriste universitaire, s'exprimant en qualité. B. Bossu, "Un employeur privé ne peut se prévaloir du principe de laïcité", <i>JCP S</i> , n°14, 12 avril 2013, p.1146 E. Dockès, "Liberté, laïcité, <i>Baby Loup</i> : de la très modeste et très contestée résistance de la Cour de cassation face à la xénophobie montante", <i>Droit social</i> , 2013, p.388.	
Ancien : Elsa Supiot	Contact : elsa.supiot@hotmail.fr

Matinée - In the morning (9:30 - 12:00)

Café / Coffee at 9:00 (Cafétéria)

### La beauté du chaos dans l'écriture du juriste - partie 2

Room S07

Organisateurs : Wanda Mastor	
Description : <i>Partie 2 - Discussion sur la structure des décisions de justice</i> Cet atelier aura pour objectif de discuter avec les doctorants de l' <i>apparente</i> contradiction entre le "désordre" d'une œuvre et sa profonde cohérence. Les réflexions pourraient avoir pour point de départ des discussions autour de trois œuvres : des extraits du film « Le cuirassée Potemkine » (Sergueï Eisenstein, 1925), « Le marteau sans maître » de René Char et la Sagrada Familia de Gaudi. Ce choix n'est qu'une suggestion et pourra évoluer en fonction des discussions et réactions. L'objectif est de faire comprendre aux doctorants qu'il existe plusieurs manières de parvenir à créer une harmonie, et que du chaos apparent peut surgir une rigueur, une cohérence, que l'esthétique n'est pas forcément étrangère à elles. Il en va de même pour la production du droit et, notamment, de la rédaction des décisions de justice. Justesse de la réflexion n'est pas forcément synonyme de sécheresse, brièveté, "pureté" des arguments qui reviendrait à épurer d'un raisonnement toute notion d'émotion, d'esthétisme ou autres. Le style judiciaire français (quelle que soit la juridiction étudiée) enferme son auditoire dans l'hypocrisie d'une affirmation tenue pour vraie : cette sécheresse reflèterait la pureté d'un raisonnement qui ne saurait, par ailleurs, être contredit. C'est le chaos ordonné, la cohérence surgie de contradictions qui font la richesse du résultat. Aborder ainsi la structure –substantielle et formelle- des décisions de justice permettrait peut-être d'éviter à faire un choix académique entre les deux postures interprétatives traditionnellement présentées aux étudiants.	
Ancien : Clément Le Bideau	Contact : clementlebidiau@gmail.com

### Soutenances de thèse blanches

Room S08

Organisateurs : Pascale Deumier, Florence Bellivier	
Description : 2 soutenances blanches: 1) La renonciation aux droits fondamentaux - par Julie Arroyo 2) Le règlement REACH et l'équilibre des objectifs marchands et non marchands à la lumière du principe de proportionnalité - par Cécile Zakine Après les soutenances, une discussion pourra s'engager sur cet exercice particulier qu'est la soutenance de thèse.	
Ancien : Elsa Supiot	Contact : elsa.supiot@hotmail.fr

### Atelier sur les contre modèles

Room S11

Organisateurs : Rafaël de Munagorri	Discutant: Emmanuel Dockès
Description : L'atelier vise à identifier les postures des doctorants au regard du contexte académique et institutionnel de leurs disciplines. Si la thèse obéit à des canons et à un modèle d'excellence, les stratégies de dissidence peuvent être multiples. Les sujets de thèse des enseignants organisateurs de la SDI et des doctorants fourniront un réservoir d'exemples. Le déroulement de la séance débutera par une présentation assez brève sur les objectifs de l'atelier. Suivra un dialogue entre les animateurs de l'atelier. Les doctorants seront ensuite conviés à entrer dans la discussion et à la prolonger à partir de leurs propres perceptions, doutes et expériences.	
Ancien : Elsa Supiot	Contact : elsa.supiot@hotmail.fr

### Le droit international privé et l'émergence d'un droit global #

Room S09

Organisateurs : Darya Loyola, Pauline Dalmazir, Aude Brejon, Pascale Cornut St Pierre	
Description : Conférences débats	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'analyse des principales orientations existantes sur le marché international de l'enseignement supérieur - par Darya Loyola</li> <li>2. Les lois de police protectrices dans les contrats internationaux- par Pauline Dalmazir</li> <li>3. La justice pénale internationale- par Aude Brejon</li> <li>4. Le droit financier- par Pascale Cornut St Pierre</li> </ol>	
Ancien : Caroline Devaux	Contact : caroline.devaux@sciences-po.org

Jeudi / Thursday  
30 mai 2013

Matinée - In the morning (9:30 - 12:00)

### Atelier sur le droit colonial et le droit africain

Room S10

Organisateurs : Monica Cardillo, Dambo Ba, Mamadou Gueye, Nora Stirn

#### Description

Le but général de cet atelier est d'analyser la nature du droit africain moderne et de réfléchir sur les composants juridiques endogènes et exogènes qui ont façonné, au cours de l'histoire, le droit actuel. Favorisant une approche historique et comparative, l'atelier visera à comprendre la *pluriculturalité juridique* du droit africain dans une dynamique des transformations diachroniques des événements.

- 1) L'intérêt de l'étude de l'histoire du *droit colonial* - communication supportée par une présentation power point par Monica Cardillo
- 2) L'intérêt de l'enfant en droit sénégalais - conférence-débat par Dambo Ba
- 3) L'effectivité du contrôle parlementaire sur l'exécutif: étude comparative du Sénégal, du Mali et du Bénin - par Mamadou Gueye
- 4) Le droit local traditionnel dans les droits africains - par Nora Stirn

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Déjeuner - Lunch Time (12:00 - 15:00) : Room S11

Après-midi / Afternoon (15:00 - 17:30)

Pause café / Coffee break at 16:00 (Room S11)

### Atelier sur les suites de la thèse

Room S07

Organisateurs : Pascale Deumier, Stéphanie Hennette-Vauchez

#### Description

Description de l'atelier: cet atelier prendra la forme d'une discussion informelle et à bâtons rompus entre enseignants et doctorants. Il est fortement recommandé de préparer des questions afin que nous puissions échanger et débattre sur ces étapes post-doctorales.

Ancien : Cathie Pinat

Contact : cathie.pinat@gmail.com

### Law and Culture - Droit et culture #

Room S08

Organisateurs : Licia Bosco Discutants: Mikhaïl Xifaras, Michele Graziadei

#### Description

Dans l'histoire du droit international privé, les étrangers ont acquis un droit subjectif de faire valoir leurs droits personnels, dans la mesure où les échanges matrimoniaux et commerciaux ont commencé à s'intensifier entre les nations. Aujourd'hui, **les économies sont interconnectées et la circulation internationale des personnes ne trouve presque plus de barrières insurmontables**. Dans ce contexte, les juges nationaux se trouvent dans l'obligation d'appliquer les droits étrangers, lorsqu'un litige a un lien de rattachement avec un ou plusieurs ordres juridiques étrangers.

La grande difficulté de l'application du droit étranger est liée à **sa connaissance** qui, d'ailleurs, suppose aussi une **connaissance de la culture sociale, économique, linguistique, et juridique d'où ce droit émerge**. cela demande aussi une preuve d'hospitalité, au sens derridien, de la différence de l'autre.

Cette problématique, qui de nos jours ne peut plus être ignorée par les praticiens, a fait l'objet de réflexions par la théorie du droit comparé et dans l'étude d'anthropologie juridique.

Comment les juristes pensent et envisagent un débat interculturel entre les différents droits étrangers, là où ils paraissent inconciliables? Pourquoi faudrait-il chercher à établir un tel débat, dans quel but et selon quels critères? Celles-ci sont les questions auxquelles nous allons essayer de répondre dans cet atelier sur le droit et culture.

Ancien : Licia Bosco

Contact : liciajur@gmail.com

Jeudi / Thursday  
30 mai 2013

Après-midi / Afternoon (15:00 - 17:30)

Constitutional theory : neoconstitutionalism and constitutional interpretation #

Room S09

Organisateurs : Alessio Sardo, Jérémy Mercier

Description

Le droit constitutionnel et les constitutions elles-mêmes connaissent, depuis plusieurs décennies, de profondes mutations. La représentation théorique que s'en font les juristes aussi bien que les théoriciens du droit semble mettre en avant un changement de paradigme dans cette approche, mais aussi un nouveau besoin de répondre, dans la pratique, à des exigences *déontologiques* ou *éthiques* concernant la promotion de certaines « valeurs ». Au constitutionnalisme de la garantie contre les abus du pouvoir, se serait ajouté un constitutionnalisme de la réalisation du pouvoir ; des constitutions-programmes auraient ainsi remplacé, dans le monde entier et depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les anciennes constitutions-limites. Par la même occasion, c'est plus généralement l'Etat qui serait passé de la forme classique de l'Etat de droit à la forme dynamique et plus dense de l'« Etat constitutionnel ». En ce sens, c'est donc à un nouveau constitutionnalisme que l'on assisterait, faisant davantage référence à des normes substantielles ou programmatiques qu'à de simples règles de compétences ou de séparation des pouvoirs. La constitution italienne de 1947, allemande de 1949, française de 1958, espagnole de 1978, brésilienne de 1988 ou encore colombienne de 1991, correspondent singulièrement à de tels modèles. Les principes et les droits fondamentaux qu'elles reconnaissent inclinent à penser qu'il ne s'agit plus, dès lors, de simples textes composés de règles formelles, mais plutôt de textes « rematérialisés » ou « enrichis » par de nouvelles exigences, que seuls les juges constitutionnels pourraient spécifiquement interpréter et mettre en œuvre. Notre atelier se place à l'intérieur de ce débat. Il s'intéressera, d'une part, à décrire le rôle des principes constitutionnels et de la doctrine du balancement ou de la pondération dans une telle réinterprétation du droit et de la science du droit constitutionnel ; d'autre part, il montrera en quoi ce nouveau constitutionnalisme, tant sur le plan doctrinal que dans sa pratique institutionnelle, peut être considéré comme une politique ou une idéologie du droit constitutionnel.

Vous pouvez retrouver leurs documents sur le site des participants à la SDI

Ancien : Cathie Pinat

Contact : cathie.pinat@gmail.com

Atelier sur l'interdisciplinarité

Room S10

Organisateurs : Alexander Atanasov (?), Aurélien Bouayad (?) Discutant: Kerry Rittich

Description

- 1) L'administration de la justice (adjudication) dans le cadre de la relation entre le droit et l'économie vue dans une perspective comparée (comparaison entre droit en Angleterre, en France et au Canada, droit civil/common law) - par Alexander Atanasov
- 2) Sociologie juridique des controverses environnementales - le cas de la pêche à la baleine - par Aurélien Bouayad

Ancien : Clément Le Bideau

Contact : clementlebidau@gmail.com

Vendredi /Friday  
31 mai 2013

Matinée - In the morning (9:30 - 12:00)

Café / Coffee at 9:00 (Cafétéria)

### Atelier sur le droit pénal

Room S07

Organisateurs : Aude Brejon et Nora Stirn, Sabrina Delattre, Amélie André	
Description A l'heure où l'individu devient peu à peu sujet de droit international, il convient d'en assurer la protection universelle par une réponse efficace aux crimes dont il peut faire l'objet. La matière pénale est soumise depuis plusieurs décennies à des mutations profondes notamment par la quête croissante de dénominateurs communs aux différents systèmes juridiques. Suivant cette logique d'unification et de comparaison, cet atelier a pour but de s'interroger sur la réponse pénale aux crimes dans les différents systèmes pénaux aussi bien romano-germanique, que common-law, ou encore au niveau international. Par l'étude des différentes pratiques de justice pénale et de leur applicabilité dans les systèmes pénaux actuels, il s'agit donc pour le doctorant de révéler et d'analyser ces évolutions de la matière pénale et de s'interroger quant à leurs conséquences sur la société d'aujourd'hui. Les différentes présentations qui vont suivre s'attacheront d'abord à évaluer le besoin d'équité et à reconnaître ses manifestations en droit pénal, pour ensuite revenir sur la notion de peine privative de liberté et de sa fonction dans l'échelle des sanctions pénales, en terminant par l'étude du concept de justice réparatrice en matière pénale au niveau local dans l'exemple africain et au niveau du droit pénal international. 1) Justice réparatrice et son intégration dans les différents systèmes juridiques - conférence-débat par Aude Brejon et Nora Stirn 2) Etude franco-britannique de la peine - TD par Sabrina Delattre 3) L'équité en droit pénal - conférence-débat par Amélie André	
Ancien : Elsa Supiot	Contact : elsa.supiot@hotmail.fr

### Méthode du droit comparé / New approaches to comparative law # Room S08

Organisateurs :	
Description	
Ancien : Can Öztas	Contact : can.oztas@googlemail.com

### PILAGG TR1 et PILAGG TR2

Room S09 & S10

Organisateurs : Diego Fernandez-Arroyo & Horatia Muir Watt	
Description: <b>Private Post-National Law Making and Enforcement -</b> <b>Table I, 9:00 - 10:45 - Manufacturing private norms</b> (Junior stream) Caroline DEVAUX, Anna ASEEVA, Catherine TITI, Charles GOSME <b>Table II, 11:00 - 12:45 - Around legitimacy and enforcement</b> Sergio PUIG (Stanford University), Robert WAI (York University), Diego P. FERNÁNDEZ ARROYO (SPLS) Informations: <a href="http://blogs.sciences-po.fr/pilagg/">http://blogs.sciences-po.fr/pilagg/</a>	

Déjeuner - Lunch Time (12:00 - 15:00) : Room S11

Restitution Room Jean Moulin

Après-midi / Afternoon (15:00 - 17:30)

### Atelier sur la recherche documentaire et la rédaction

Room S07

Organisateurs : Véronique Champeil-Desplats	
Description Travail sur la recherche documentaire et les exigences liées à la rédaction: construction du plan, de la bibliographie, des notes de bas de page, etc.	
Ancien : Audrey Aboukrat	Contact : audrey.aboukrat@gmail.com

Après-midi / Afternoon (15:00 - 17:30)

Conférence PILAGG

Caquot (28 St Pères)

Organisateurs : Diego Fernandez Arroyo – Horatia Muir Watt

**Private Post-National Law Making and Enforcement -**

**Table III, 2:30 - 4:00 - Revisiting party autonomy** Giuditta CORDERO MOSS (Universitetet i Oslo), Gian Paolo ROMANO (Université de Genève)

Informations: <http://blogs.sciences-po.fr/pilagg/>

La thèse de doctorat,

entre *décriture* du droit et reproduction des hiérarchies académiques

Room S08

Organisateurs : Vincent Forray, Sébastien Pimont

Description :

Cet atelier s'inscrit dans le prolongement de ce que nous avons entrepris à la SDI depuis deux ans, à savoir réfléchir avec les participants aux contraintes qui pèsent sur la préparation de la thèse de doctorat en droit.

Pour cette année, nous aimerions exposer la manière dont le travail doctoral doit obéir et participer simultanément à deux ordres du discours qui s'entremêlent à la Faculté de droit. Il y a d'abord la composition du texte de la thèse qui dérive d'un processus spécifique de formalisation du droit par l'écriture. Ce que nous appelons « *décriture* du droit ». En son sein, l'ordre juridique se rappelle et se renforce par l'acte d'écrire en droit, indépendamment des intentions de l'auteur du texte –de la thèse, en l'occurrence. Il y a ensuite la constitution d'un personnage académique qu'on appelle doctorant. Celui qui prépare une thèse pour devenir docteur, maître de conférences, professeur. Celui-là est tenu de *performer* les hiérarchies académiques. Il doit donner à voir, dans son attitude, la vitalité de certains critères de sélection, de certains modes de constitution des titres, de certaines procédures de qualification universitaires. Ce personnage agit déjà selon l'économie des *scholars*. Une fois ces contraintes spécifiées, l'objectif est d'imaginer les moyens d'en organiser stratégiquement la gestion et, peut-être, d'y résister.

Ancien : Audrey Aboukrat

Contact : [audrey.aboukrat@gmail.com](mailto:audrey.aboukrat@gmail.com)

Cocktail de clôture (17:30) : Cafétéria